



## Crédit revolving finaref, via carte kangourou de la redoute

Par **Doudou**, le **11/11/2010 à 13:23**

[fluo][/fluo]229Bonjour,

J'ai acheté à La Redoute pour une somme de 257,26 € le 07 janvier 2009 + 46,11 € le 16 septembre 2009, soit un montant total de 303,37 €. Somme payée avec carte "Kangourou" m'autorisant un crédit de 500 €. Crédit "Révolving" Finaref dont je n'avais eu l'explication dans le contrat. Pas plus que d'échéancier précis.

Ayant compris le système de cet organisme, ( filiale du Crédit Agricole), après que ce dernier ai prélevé 25 € pendant 13 mois, soit 325 €, dont 95,68 € d'intérêts, ( $7,36€ \times 13 = 95,68 \text{ e}$ ). Capital remboursé : ( $25€ - 7,36€ = 17,64 \text{ € /mois}$ )  $13 \times 17,64€ = 229,32 \text{ €}$ .

Somme dûe : 74,05 €.

J'ai donc envoyé un chèque de 74,05 € en régularisation pour solde de tout compte, avec courrier en recommandé avec accusé de réception le 19 Avril 2010. J'arrête, comme la loi l'autorise pour les prêts à la consommation, les prélèvements Finaref à compter d'aujourd'hui. SANS IRA, CES CREDITS N'EN COMPORTENT PAS ! Avec les explications suivantes : JE VOUS RAPELLE LE TAUX BCE EN AVRIL 2009 : 1,25 %, TAUX BCE AVRIL 2010 : 1 %. Et si je comprends votre raisonnement, mes intérêts augmenteraient. VOTRE TEG ACTUEL HORS ASSURANCE : 21,44 % ! GRACE A CES TAUX PROHIBITIFS, beaucoup de personnes se retrouvent en SURENDETTEMENT. Ils ont signés, c'est vrai, MAIS VOS EXPLICATIONS SONT LOIN D'ETRE CLAIRES ! VOUS N'AVEZ PAS D'ECHEANCIER PRECIS PREVISIONNEL ! La Plaisanterie est finie ! POUR 303,37 € d'achat, vous m'avez déjà pris 95,68€ D'INTERETS ! Courrier reçu par Finaref le 21/04/2010, par le service consommateur, Finaref, "CA Consumer Finance" BP 126, 59447 Wasquehal Cedex, par la responsable du service Isabelle Querne, dont voici la réponse / Nous accusons réception de votre courrier auquel nous "revenons vers vous" dans un délai maximum de 6 semaines.

Depuis ce jour, je suis harcelée par téléphone une fois par semaine par une personne, en général féminine, jusqu'à 20 heures ; probablement Virginie Ducrocq du service contentieux, menaçante et bien sûr, désagréable, et aussi par courrier. J'ai aussi envoyé ce courrier M. Philippe Denneulin responsable vente à La Redoute.

Je lance un appel au secours,

Je suis actuellement soignée pour une grave dépression en clinique psychiatrique .

Que dois-je faire ? Le suicide serait-il une solution ?

Par **mimi493**, le **11/11/2010** à **13:58**

Je ne comprends pas votre problème : vous avez utilisé une carte de crédit (la carte kangourou est quand même connue, les conditions sont clairement indiquées), vous devez payer la somme empruntée plus les intérêts.

Par **Doudou**, le **11/11/2010** à **14:42**

Bonjour,

Hélas, je pense que vous n'avez jamais été confronté à ces arnaques déguisées ; jetez un coup d'œil sur le net en tapant escroquerie ou arnaque Finaref...

En vous remerciant pour réponse...